

**NOUVEAU PROGRAMME**  
Vous souhaitez vous accorder du temps  
de recul et de compréhension par rapport  
à vos responsabilités associatives !



# Formation des bénévoles

*Plan régional de formation des acteurs bénévoles  
du réseau des MJC de Midi-Pyrénées*

## Démarche de formation

---

La formation représente un levier essentiel pour l'épanouissement et la promotion sociale des individus. En cohérence avec nos valeurs fondatrices, elle est également un espace de découverte, de confrontation d'idées et d'émergence de projets individuels et collectifs. La réactualisation constante de nos actions de formation correspond à notre exigence de répondre aux besoins et aux attentes des acteurs de notre réseau souhaitant « *mieux comprendre pour agir* » au sein d'une société en pleine mutation culturelle, économique et politique.

Le plan de formation s'adressent aux dirigeants associatifs mais aussi aux personnes désireuses de s'impliquer plus activement dans le fonctionnement de la MJC. En effet, il est important que les bénévoles puissent mieux appréhender leurs responsabilités et se positionner avec plus de cohérence notamment dans le cadre d'un projet d'éducation populaire.

Un repérage plus précis des besoins de formation nous a conduit à l'élaboration de quatre modules thématiques. L'objectif principal est de conforter et d'optimiser la pratique d'une citoyenneté en phase avec les valeurs et les missions des MJC.

## Approche pédagogique

---

Dans la cohérence du plan régional de formation, nous veillons à ce que l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences vienne interroger le sens des actions que les dirigeants associatifs entreprennent sur le terrain. Dans cette approche, des apports conceptuels s'articulent avec des apports concrets, en relation directe avec les réalités du rôle et des fonctions du bénévolat. Cela participe à la richesse des échanges en confrontant les expériences associatives et en mutualisant les connaissances de chacun.

## Organisation générale

---

### □ *Programmation et inscription*

Avant chaque début de semestre, un courriel est systématiquement adressé aux administrateurs des MJC concernées afin de les informer de la programmation. Les fiches d'inscription (téléchargeables sur notre site) indiquent les intitulés des modules de formation et les dates correspondantes.

### □ *Lieux et durée de la formation*

- Dans des locaux de MJC et à l'intérieur de quatre territoires identifiés. Ces territoires correspondent à un découpage géographique afin de faciliter l'accès aux formations.
- Une programmation sur les quatre prochaines années scolaires (à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2012). A l'issue de cette programmation, chaque territoire aura accueilli les quatre modules de formation.
- Une journée pour chaque module de formation : uniquement sur les samedis, de 9h45 à 16h45 (soit 6 heures de formation + 1 heure de pause repas).

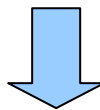
### □ *Encadrement des modules*

L'encadrement des modules est principalement assuré par des cadres de la fédération régionale des MJC. Sur certaines thématiques, des intervenants extérieurs (formateur, consultant, universitaire...) sont sollicités. L'organisation technique et la coordination pédagogique sont assurées par le responsable de formation de la FRMJC Midi-Pyrénées.

## Modules de formation

---

Quatre modules thématiques sont proposés au sein de différents territoires permettant des regroupements de bénévoles impliqués dans diverses MJC.



#### **Module 1**

La communication orale dans l'exercice des responsabilités associatives

#### **Module 2**

Des réunions participatives pour un fonctionnement plus démocratique

#### **Module 3**

Les MJC, lieux d'expérimentation et d'innovation sociale

#### **Module 4**

Les élus associatifs, garants des valeurs d'éducation populaire

## **Module 1**

### **Intitulé**

La communication orale dans l'exercice des responsabilités associatives

### **Présentation générale**

La communication orale dans une MJC, comme dans toute autre forme d'organisation sociale, permet à l'ensemble des acteurs concernés d'établir des relations, de partager des informations, d'engager du débat et d'échanger autour de projets communs. Pour qu'elle soit constructive, elle oblige chacun des interlocuteurs à une attention réciproque. Un élu associatif s'implique personnellement chaque fois qu'il prend la parole et donc chaque fois qu'il prête une oreille attentive aux propos d'autrui. Dans un contexte d'éducation populaire, le langage verbal constitue un outil privilégié d'épanouissement individuel et collectif, de pratique citoyenne, d'une volonté d'entraide et de coopérations associatives toujours renouvelées. Tout cela à condition de le maîtriser suffisamment pour ne pas craindre de se répéter indéfiniment, de ne pas se situer sur la juste posture, de se rétracter inutilement ou bien encore de s'éloigner du sens de son engagement à l'opposé des valeurs génératrices des MJC.

### **Destinataires de l'action**

- Des bénévoles désirant intervenir avec plus de facilité et d'assurance dans des situations de communication orale : réunion de travail, conseil d'administration, entretien avec un adhérent, rencontre avec des partenaires institutionnels ....
- Principalement des dirigeants associatifs ou des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement au sein du conseil d'administration afin d'accéder à plus de responsabilités.
- Entre 12 et 15 participants

### **Objectif de formation**

- Améliorer sa communication orale afin de conforter son engagement de bénévole au sein de la MJC.

### **Objectifs pédagogiques**

- Veiller aux conditions d'une communication orale de qualité.
- Développer sa disponibilité et son sens de l'écoute de la parole des autres.
- Prendre la parole au sein d'un collectif et exprimer ses idées avec clarté.
- Adapter son langage en fonction de ses interlocuteurs et des situations rencontrées.

### **Contenus**

Les principes fondamentaux de la communication, les relations interpersonnelles, les obstacles dans la communication orale, les postures et les comportements pour une communication facilitante et coopérative, l'écoute active, les techniques de prise de parole au sein d'un collectif.

### **Méthodes pédagogiques**

Apports théoriques et techniques, implication des participants dans des exercices de communication, prise en compte du contexte associatif et de l'expérience bénévole des participants, travail de réflexion et d'analyse en référence à des situations vécues, nombreux échanges en groupe.

## Module 2

### Intitulé

Des réunions participatives pour un fonctionnement plus démocratique

### Présentation générale

Qu'elles soient intégrées dans le fonctionnement quotidien de la MJC ou organisées de façon plus exceptionnelle, les réunions représentent des espaces d'expression collective indissociables d'une pratique démocratique conforme aux valeurs de l'éducation populaire. Si elles sont susceptibles de mobiliser des acteurs de la MJC, de renforcer leur implication et d'aboutir à des prises de décision, elles peuvent parfois manquer de dynamisme et générer de l'incompréhension. La seule volonté des participants ne suffit pas surtout lorsqu'il s'agit d'aborder des sujets délicats, de prendre en compte des propos diamétralement opposés ou de gérer des comportements faisant obstacle à une production d'idées. Nous le constatons sans cesse, un animateur de réunion capable de garantir les conditions d'une dynamique de groupe, de stimuler et de fédérer les énergies est un gage de réussite. Cela s'avère d'autant plus essentiel pour une MJC soucieuse d'une participation collective et constructive au service de son projet associatif.

### Destinataires de l'action

- Des bénévoles qui ont la responsabilité d'animer des temps de rencontre et d'échange regroupant différents acteurs impliqués dans le fonctionnement et/ou les actions de la MJC. Ils veulent se sentir plus à l'aise et efficace dans la conduite d'une réunion : commission, comité de pilotage, réunion de bureau, conseil d'administration...
- Principalement des dirigeants associatifs ou des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement au sein du conseil d'administration afin d'accéder à plus de responsabilités.
- Entre 12 et 15 participants

### Objectif de formation

- Animer avec plus d'efficacité des réunions participatives pour un fonctionnement plus démocratique

### Objectifs pédagogiques

- Repérer les critères de réussite d'une réunion « déclencheuse » de dynamiques individuelles et collectives
- Préparer le déroulement et la conduite d'une réunion participative
- Mobiliser les fonctions et adopter les postures nécessaires à l'animation d'une réunion

### Contenus

Une typologie des différentes réunions, la définition d'une réunion participative, les aspects organisationnels et les différentes étapes à respecter, les trois fonctions de l'animateur d'une réunion-discussion, la posture de l'animateur de la réunion à l'égard des participants.

### Méthodes pédagogiques

Implication des participants, mises en situation en référence avec un contexte associatif, prise de recul et identification des compétences sollicitées dans la conduite d'une réunion, apports techniques et méthodologiques concernant l'organisation et l'animation d'une réunion.

## Module 3

### Intitulé

Les MJC, lieux d'expérimentation et d'innovation sociale.

### Présentation générale

Dans la déclaration des principes de la Confédération des MJC de France, il est clairement indiqué que les MJC ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale. Les MJC de Midi-Pyrénées, dans les projets qu'elles développent au sein de leur environnement, font souvent référence à cette mission. Celle-ci se révèle décisive car elle nous rappelle le principe d'un espace démocratique dans lequel les orientations politiques d'une MJC convergent avec des attentes exprimées par des populations locales. Cet espace constitue une spécificité des MJC suggérant de l'imagination sociale et des nouvelles modalités d'intervention : son objectif principal étant le développement des initiatives et des responsabilités citoyennes. Il apparaît donc utile de mieux identifier ce que recouvre réellement cette mission afin d'étayer son positionnement d'élus associatif. Il y a là un enjeu majeur pour le déploiement des savoir-faire des MJC et la promotion de leurs projets dans ce qu'ils ont de plus originaux.

### Destinataires de l'action

- Des bénévoles qui veulent accéder à un niveau plus élevé de connaissance et d'appropriation des missions des MJC et acquérir un positionnement associatif plus affirmé.
- Principalement des dirigeants associatifs ou des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement au sein du conseil d'administration afin d'accéder à plus de responsabilités.

### Objectif de formation

- Conforter son engagement d'élus associatif au regard des spécificités des MJC

### Objectifs pédagogiques

- Mieux appréhender les notions d'expérimentation et d'innovation sociale dans le champ de l'éducation populaire.
- Argumenter son positionnement d'élus associatif par rapport aux spécificités des MJC et à l'originalité de leurs projets.
- Identifier des propositions concrètes afin d'être plus en adéquation avec la mission des MJC d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale.

### Contenus

Eléments de définition sur les notions d'expérimentation et d'innovation sociale, originalité du positionnement des MJC, intérêts et objectifs visés (pratique citoyenne, prise d'initiative, développement de la responsabilité, épanouissement des individus...), pistes de réflexion et propositions afin d'être plus en phase avec la mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale.

### Méthodes pédagogiques

Echanges entre participants à partir de représentations et de conceptions, éclairage théorique sur des notions d'éducation populaire, construction collective d'un argumentaire autour d'une spécificité des MJC.

## Module 4

### Intitulé

Les élus associatifs, garants des valeurs d'éducation populaire

### Présentation générale

La référence aux valeurs de l'éducation populaire est permanente pour les MJC. Elles participent grandement à leur identité associative en rappelant à chacun les fondements qui ont prévalu à leurs missions. Ces valeurs sont inscrites dans la déclaration de principe de la CMJCF. Présentes dans les statuts, on les découvre également dans le projet associatif avec leurs différentes déclinaisons en fonction des domaines d'activités. Si elles sont prédominantes et inséparables, leur transmission et leur appropriation en interne de la MJC n'en sont pas pour autant évidentes. Afin de les rendre plus palpables et en corrélation avec les engagements des bénévoles et des professionnels, les administrateurs ont une responsabilité pédagogique de les « faire vivre » et de les interroger notamment au regard des actions entreprises. La question est alors de réfléchir à des modes de transmission et de développement des valeurs sans lesquels les projets seraient désincarnés de leur substance première.

### Destinataires de l'action

- Des bénévoles qui souhaitent transmettre et « faire vivre » les valeurs de l'éducation populaire véhiculées par les MJC.
- Principalement des dirigeants associatifs ou des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement au sein du conseil d'administration afin d'accéder à plus de responsabilités.
- Ils sont issus de MJC présentant des caractéristiques différentes : regroupement des participants sur la base de 4 territoires, entre 12 et 15 participants.

### Objectif de formation

- Soutenir, développer et promouvoir les valeurs de l'éducation populaire

### Objectifs pédagogiques

- Garantir le cadre d'une réflexion collective soucieuse d'intégrer les valeurs de l'éducation populaire
- Veiller à la cohérence et à l'articulation entre les actions et les valeurs défendues par la MJC
- Adopter une pédagogie de la transmission des valeurs de l'éducation populaire

### Contenus

Les différentes approches du terme « valeur », les conditions d'un espace d'expressions individuelles et collectives portant sur des valeurs d'éducation populaire, le développement critique, l'appropriation et la transmission des valeurs en interne et en externe de l'association.

### Méthodes pédagogiques

Questionnement à partir de situations vécues au sein des MJC, échanges entre les participants, mise en relation permanente des apports théoriques et techniques avec leurs responsabilités d'élus associatifs, élaboration collective de préconisations répondant aux objectifs de la formation.